

LA Petite Tunisie

ABONNEMENTS :

Tunis-Tunisie		France	
Un an.....	FR. 10	Un an.....	FR. 12
Six mois.....	6	Six mois.....	7

PAYABLES D'AVANCE

Rédacteur en Chef : Em. LACROIX

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé au bureau du Journal
14, Rue Es-Sadikia — TUNIS

ANNONCES :

Annonces diverses.....	la ligne	0 40
Réclames.....		0 60
Chronique locale.....		1 50

PAYABLES D'AVANCE

TRAHISON — PLEUTRERIE!

Tunis, le 2 Avril 1896

TRAHISON

Le Résident Général se trouvant dernièrement en présence de plusieurs membres de nos nouvelles Chambres leur demandait instamment de faire trêve pendant la durée du Congrès aux difficultés et aux polémiques engagées.

Il savait, à n'en pas douter, que leur patriotisme ne lui marchanderait pas cette concession, et que, dans leur naïve sincérité, il ne leur viendrait pas même la pensée qu'on put vouloir surprendre leur bonne foi.

M. Millet est, en effet, poursuivi par une crainte qu'il ne maîtrise pas : c'est de voir étaler aux yeux de Français, parmi lesquels figurent des hommes ayant plus ou moins accès près de nos gouvernants, les multiples et inqualifiables maladresses qui émaillent son administration, les manœuvres et les agissements à l'aide desquels il a espéré fausser le suffrage en ce pays.

Placé en face d'une Colonie paisible et laborieuse qui n'a pas toujours le loisir de porter ses doléances aux Pouvoirs publics; maître, d'ailleurs, de les arrêter au cabinet noir qui fonctionne ici en permanence, ou à la faveur du concours complaisant des bureaux d'un ministère toujours prêts à étouffer les revendications hostiles à un camarade de carrière, M. Millet se croit invincible.

Ce qu'il lui importe donc d'éviter c'est d'être percé à jour par des Français de la Métropole que ne manqueraient pas d'indigner les abus de pouvoir et l'arbitraire qu'il a érigés en principes de Gouvernement.

Ce qu'il lui faut obtenir c'est le concours momentané de la Colonie aux réceptions de la Résidence, afin de pouvoir se targuer officiellement de la bonne harmonie qui règne dans la Colonie, et de faire rejeter comme calomnieuses et subversives les protestations de contribuables excédés.

Voilà pourquoi M. Millet a daigné solliciter une trêve.

Mais cette trêve que nous lui avons trop loyalement accordée, comment l'a-t-il comprise et respectée?

Il y avait une nouvelle faute à commettre, un engagement à violer, une provocation à jeter à la face des électeurs : M. Millet ne pouvait en laisser passer l'occasion.

C'est ainsi que nous avons pu lire quotidiennement dans l'*Officieux* dont il est l'inspirateur et le collaborateur, un véritable appel à la discorde, une excitation à la jalousie des villes et des commerçants de l'intérieur contre la capitale et ses ignorants boutiquiers, dont l'indépendance est devenue gênante et qu'il importe de briser.

Cet appel avait eu, dès le 29 mars, le jour même du scrutin de ballottage, les honneurs de l'affichage à Bizerte, et nous avons assisté à cet étrange spectacle d'un Représentant de la République prêchant une abstention coupable et que la loi réprouve.

Il s'agit, en effet, pour ce stupéfiant administrateur, de chercher à justifier par des réclamations qu'il provoque, la mesure inique qu'il médite, la vengeance qu'il veut tirer d'électeurs trop peu dociles, vengeance dont la formule n'est autre que la dissolution demain, des Chambres élues hier.

Et que cet autoritaire n'espère pas nous faire croire qu'il obéit à un sentiment posthume de justice ou d'équité; oserait-il prétendre qu'il eût jamais songé à la dissolution qu'il préconise, si sa liste résidentielle eut eu les honneurs du triomphe?

C'est ce que M. Millet appelle une trêve, et ce que nous appelons, nous, une trahison.

Finissons-en donc une bonne fois avec ces palinodies, et étalons au grand jour toutes les tristesses d'une administration qui traite la Tunisie comme un fief, et les colons comme des Ilotes.

Plus le gâchis dans lequel nous nous débattons sera mis en lumière, plus vite nous aurons chance d'en sortir. Le véritable patriotisme consiste non point à cacher mais à montrer à nu les plaies vives.

Il faut que nos visiteurs sachent que sous nos sourires se dissimulent des rancœurs, et que notre apparente union d'un jour déguise mal la discorde qui couve, allumée et entretenue par la main inconsciente ou coupable du Représentant de la France.

Mais il nous revient que M. Millet va se faire le cornac d'une caravane de nos visiteurs. Nous ne leur demanderons que de vouloir bien l'observer. Nous nous en rapportons à lui. Ce court délai de dix jours lui suffira amplement à se révéler l'homme qu'il est : despote et incohérent.

Le Résident sentait le besoin de se présenter devant nos compatriotes entouré de gens honorables et c'est pour cela qu'il a supplié les nouveaux élus des deux Chambres de nommer leur bureau.

Cette élection a eu lieu mardi.
Ont été élus :
Président : M. Ventre, anti-résidentiel ;
Vice-président : M. Poublon, anti-résidentiel ;
Secrétaire : M. Chabert, anti-résidentiel ;
Trésorier : M. Dumergue, anti-résidentiel.
Après la nomination du bureau la Chambre de Commerce s'est ajournée pour sa première séance à quinzaine.
A la Chambre d'Agriculture, ont été élus :
Président : M. de Carnières, anti-résidentiel ;
Vice-président : M. Féret, anti-résidentiel ;
Secrétaire général : M. Aubé, anti-résidentiel ;
Trésorier : M. Gilliard, anti-résidentiel.
Comme on peut le voir, M. Millet est obligé

de présenter aux notabilités qui sont venues nous visiter, comme les élus de la Colonie, ses adversaires, qu'il n'a fait jusqu'ici que vilipender, menacer et calomnier.

PLEUTRERIE!

La lutte terminée et la victoire des anti-résidentiels complète, il était à prévoir que le résident ne conserverait pas longtemps ses attitudes de fier-à-bras.

L'intransigeance dont il affublait ses principes et ses convictions sur l'impôt du timbre et de l'enregistrement n'était faite que pour la galerie résidentielle devant laquelle il posait.

On aurait pu croire qu'il avait choisi ce terrain des impôts nouveaux pour livrer sa suprême bataille; il en avait fait une question de principe, de confiance, une affaire d'honneur.

Mais, pour livrer de pareils combats qui forcent l'estime et commandent l'admiration des ennemis eux-mêmes, il faut être autre chose qu'un farceur ou un lâche.

Le monde se souvient des poses héroïques qu'il prenait au début; certains croyaient même un tempérament de lutteur.

Aujourd'hui il laisse de côté ses roulements de compoteur, ses roulements de ses froncements de sourcils et de pomtades. Sentant son faubien résidentiel glisser sous lui ses se détendent, et, au lieu de mévoici qu'il incline vers la concili-

it bien de temps en temps faire ad geste, lancer une parole so-squisser une noble attitude; rant tout, il désire rester, gar-place, coûte que coûte et mal-

qui vantaient son courage, son commencement à s'apercevoir que terrible autoritaire n'a, en fait de vertu, que celle de rester à tout prix à la résidence.

De son superbe s'est métamorphosé tout à coup en un vulgaire lapin, en qu'il se réfugie dans un terrier où se réfugier, dans un terrain transactionnel quelconque.

Au lendemain de l'élection du 22 mars le féroce Millet a commencé par reculer dans la voie des capitulations; il a d'abord, qu'il n'est pas rigoureux, refusé d'être réfractaire aux concessions, aux temporisations. En principe il était résolu, comme Jules Favre, à ne céder ni une pierre de ses convictions, ni un pouce de ses engagements; mais depuis il s'est humanisé, peu à peu il a fléchi, il s'est amolli, au point qu'il ne parle, aujourd'hui, de rien moins que de se rendre à merci.

Que nous voilà loin de la mise en pratique immédiate, *hic et nunc*, de l'impôt du timbre et de l'enregistrement et de son incorporation formelle dans le budget tunisien.

La question de principe disparaît aujourd'hui pour faire place à une question d'appointements, à une misérable question de gros sous.

Il est évident qu'en ce moment le résident cherche à opérer un mouvement d'arrière-garde, en simulant un retrait, en bon ordre.

Devant cette tactique celle des élus anti-résidentiels est toute indiquée; ils n'ont qu'à profiter de la déroute de l'adversaire et à l'obliger à s'avouer vaincu.

Caveant consules. Que nos élus ne se laissent pas prendre aux allures caressantes du charmeur Millet.

Qu'ils se souviennent, ainsi que dans la fable, que « la méfiance est mère de la sûreté »; qu'ils sachent bien que toutes les avances qu'on leur fait sont hypocrites, et que la conciliation qu'on propose cache une infâme trahison.

Qu'on se souvienne de son impudente déclaration du 1^{er} janvier. C'étaient des formules nettes, viriles, intransigeantes, comme « la victoire ou la mort. »

Aujourd'hui il retourne sa veste et sa formule, il y renonce avec la désinvolture d'un saltimbanque se jouant à travers des cerceaux et il ne pense plus qu'à vivre, qu'à rester le plus longtemps possible.

Jouer du pouvoir, s'y cramponner, en profitant de tout, de la trahison de quelques-uns, de la complicité répugnante de certains autres, abandonnant momentanément leurs principes, et achever, petit à petit, la désorganisation, la ruine de la Colonie; voilà le but qui se dessine clairement.

C'est la pleutrerie à tous ses degrés. De sa dignité, il n'a nul souci; car l'honneur est une chose secondaire pour les gens chez qui le ventre domine et la poche commande.

Le moment est venu, si on sait en profiter, de pousser l'adversaire l'épée dans les reins, de l'obliger à se démasquer, de le contraindre à déguerpir.

Il serait vraiment stupide qu'on laissât vivre maintenant un résident qui a osé se présenter en face de la Colonie avec des airs de matamore et la provoquer.

Il faut que M. Millet sache que la Colonie l'a repoussé et que la conciliation ne pourra se faire qu'après son départ.

C. VÉRAX.

On sait quelles proportions a pris ici l'affaire dite des bons de poudre. Il n'y avait pourtant pas de quoi fouetter un chat, paraît-il.

En Algérie, à Tizi-Ouzou, un individu s'étant rendu coupable d'un délit de vente de poudre et de munitions de guerre aux indigènes, s'est vu condamner à deux mois de prison et 500 francs d'amende par le tribunal de cette localité. Le bonhomme en question, trouvant la peine excessive, interjeta appel du jugement.

Il a eu la chance de voir sa peine réduite à un mois de prison, 200 francs d'amende avec application de la loi Béranger par-dessus le marché.

Gaspillage éhonté

Les 50 congressistes guidés par M. Millet ne s'embêteront pas. Ils seront suivis, nous assure-t-on, par un convoi de 5.000 bouteilles de champagne extraites des caves d'un cousin du ministre. Il faut bien aider sa famille. A moins qu'ils s'en servent pour se laver les pieds, nous ne voyons pas bien chaque congressiste, consommant par jour 10 bouteilles de ce vin généreux.

Mais ce qu'ils ne boiront pas ne sera pas perdu pour tout le monde. Il reste encore de la place dans les caves de la résidence.

Total : au chapitre dépenses du gouvernement tunisien : vingt-cinq mille francs.

Ce que M. Millet trouve notre argent mignon!... Faut-il s'étonner de l'impôt du timbre et de l'enregistrement et de ceux qui suivront si nous n'y mettons bon ordre?

LES ÉLECTIONS Dans le Nord

L'échec que vient de subir, à Tunis, le comité d'action républicaine, aux élections des Chambres de Commerce et d'Agriculture, est significatif.

Nous avons suivi avec intérêt les péripéties de la lutte qui s'est déroulée dans la capitale et nous aurions mauvaise grâce à ne pas nous déclarer satisfait du résultat qui nous montre, d'une façon absolue, que la colonie française repousse nettement tout impôt nouveau qui lui est ou sera appliqué, sans consultation préalable de ses représentants.

Une question de principes et non de personnes était en jeu : cette question a été résolue dans le sens qu'il convenait aux intérêts économiques de la Colonie; il faut espérer que cette manifestation sera prise en considération par nos pouvoirs publics.

Notre confrère la « Dépêche Tunisienne », leader du Comité d'action, atténuant un peu la signification du vote de dimanche dernier, en reconnaît cependant l'importance en ce qui concerne Tunis. C'est le seul point où nous nous arrêtons, car à Tunis seulement le libre suffrage nous paraît exister. Les électeurs des centres, plus ou moins sous la dépendance de certaines personnalités, sont souvent obligés de voter pour tel ou tel candidat qui ne leur convient pas, s'ils ne veulent se voir menacés dans leurs intérêts. Exemple à Sousse, deuxième ville de la Régence cependant, aux élections de la Chambre Mixte, où nous avons pu constater le fait d'une pression scandaleuse envers des électeurs qui ont préféré voter contre leur conscience que de s'aliéner des candidats avec lesquels ils avaient des relations d'intérêt.

Il est donc fort possible que les électeurs au commerce, des centres de la région nord se soient trouvés dans le même cas, ce qui a pu diminuer dans une faible proportion la majorité écrasante que les candidats indépendants ont obtenu à Tunis.

Dans tous les cas, ainsi que nous le disons plus haut, la conclusion à tirer du vote de dimanche dernier est que toute charge nouvelle, devant peser sur la colonie française est prématurée, et que de toute façon, le commerce, l'industrie et l'agriculture désirent, avant tout, être consultés sur toute question, pouvant intéresser leur vitalité.

C'est leur droit et le devoir du gouvernement. (Progrès du Sud).

Il ne faudrait pas croire que les acquittements successifs des tortionnaires galonnés des Bat' d'Aff aient ralenti la série des souffrances raffinées dont ils accablent leurs hommes.

Au contraire! La Dépêche Tunisienne rendant compte d'une audience de Conseil de guerre, dit qu'un chasseur, nommé Guenot, en traitement à l'hôpital du Belvédère, pour la rage, s'était enfui dans un accès. Il revient avec des vêtements civils, déchirés, six mois de prison.

Un autre chasseur, Harnoy, du 4^e bataillon, rentre d'absence illégale, après 24 kilomètres de marche et 24 heures sans manger, il tombe au peloton de punition puis il demande de l'eau étant en cellule : 1 an de prison.

Un autre, encore, le chasseur Hugoo, réformé n° 2 du 5^e chasseurs d'Afrique, à la suite d'une fièvre typhoïde et du perforement du tympan de l'oreille droite, est à la suite d'une condamnation civile, trouvé bon pour les joyeux. Il tombe au peloton de punition, on le traduit devant le Conseil de guerre qui, heureusement l'a acquitté.

Les tortionnaires, non contents de l'application du silos, de la crapaudine, du jeûne dans les cellules, ou de temps à autre on arrose les cordes des malheureux mis à nu par les froids les plus durs, font traduire en masse au Conseil de guerre ceux qui ne sont pas leurs créatures!

Pour l'honneur de l'armée, pour les pauvres mères surtout qui voient leur fils unique dans ces bagnes pires que ceux de l'île Nou, il faut supprimer les bataillons d'Afrique et hâter la formation de l'armée coloniale!

Aux Bat' d'Aff.

A bas l'opresseur!

Pour remédier au désastreux effet produit, le résident, sur les conseils de sa camarilla chercherait à atténuer le mauvais effet que la scission qui existe entre lui et la colonie pourrait produire sur l'esprit de nos compatriotes qui visitent en ce moment la Tunisie, si elle était affichée trop ouvertement.

C'est pour arrêter momentanément les cris de détresse qui s'échappent de plusieurs centaines de poitrines françaises à la fois, qu'il solliciterait une trêve.

A quoi bon le cacher! Pour tranquilliser l'âme inquiète de M. Millet, nous croyons pouvoir presque affirmer que Messieurs nos visiteurs, tous, gens de qualité, sont fixés sur ce point, et

qu'ils savent à quoi s'en tenir, car il est impossible qu'un Résident général endosse une veste de l'ampleur de celle que la colonie lui a taillée le 22 mars, sans que tout le monde la voie.

Nos honorables touristes ont dû sans doute la trouver gigantesque, mais c'est là, que se seront bornées leurs observations.

Elle est énorme, en effet, trop grande pour sa taille, mais aussi, pourquoi le Résident s'avise-t-il de donner comme modèle une série d'impôts qui n'en finit plus et cela au moment même où il tend le torse pour se faire prendre mesure?

Quoi qu'il en soit, pour donner le change à nos compatriotes de passage, pour leur faire croire qu'il vit en meilleurs termes avec la colonie qu'il tyrannise, M. Millet voudrait la voir mentir comme la dernière des guenons.

Et pourquoi, s'il vous plaît, vous diriez-vous que la colonie envers laquelle vous êtes implacable fit mine de vous pardonner, même jaune, alors qu'elle sait, avec l'aide de quelques estafiers, vous enchercher à la refouler dans un coin pour mieux étrangler?

La colonie, Monsieur, n'est pas une de ces vierges folles que l'on roue de coups impunément, vous auriez dû vous en apercevoir et agir avec elle, avec plus de ménagements que vous ne l'avez fait, elle vous en saurait gré aujourd'hui en attendant dans le silence, que vous ayez terminé vos parades mondaines; agir ainsi eût été de sa part une complaisance coupable, mais le cœur ne se commande pas, et le sien est généreux.

Tandis que, dans l'état d'exaspération où vos actes l'ont poussé, quel est l'homme en Tunisie qui peut se vanter d'avoir assez de puissance pour maintenir le baillon sur ces milliers de bouches prêtes à crier plus fort que jamais : « A bas l'opresseur! »

Quel est le fou, qui, pour repêcher des flots, un homme qui ne semble être venu ici que pour briser les volontés en semant la division par des actes aussi incompréhensibles qu'inquiétants, trahirait la confiance que ses concitoyens ont mis en lui?

Quel est l'audacieux qui oserait affirmer que sous le règne de René 1^{er}, la colonie se prélassait dans un berceau de fleurs?

La trêve, allons donc!

C'est avec un énorme porte-voix que nous devons faire entendre nos doléances aux sociétés qui sont actuellement dans nos murs, pour qu'à leur arrivée elles puissent en être l'écho, car, à part paré par la métropole par une mesure comme un mouchoir de poche, exactement ce qui se passe ici, que ce que la colonie française est devenue comme une galérienne, qui connaît les arbitraires qui s'y commettent et les incertitudes dont tour à tour chacun est victime?

Sous la dépendance absolue d'un homme qui dispose même de notre liberté, nous avons besoin au contraire que des gens de marque sachent à quelle servitude nous sommes soumis si nous voulons obtenir justice à laquelle nous avons droit; nous n'élèverons jamais assez la voix contre un résident, qui n'a pas l'expérience des affaires et qui par surcroît aime la flatterie, en est réduit à commettre des abominables dénis de justice en suivant les conseils des premiers malfaiteurs qu'il capte; c'est ce qui explique cette attitude abracadabrante, sans boussole, à la dérive, ou marchant au gré des caprices intéressés qui la cognent de tous côtés.

C'est ce qui explique la rapidité avec laquelle les fonds publics disparaissent, gaspillage effréné d'un côté, parcimonie stupide, ridicule de l'autre, toutes les dépenses faites, sans ordre, au plaisir de chacun, au petit bonheur.

C'est pour couvrir ces intempérances de dépenses que l'on voulait faire une nouvelle saignée à la colonie. N'ayant pas réussi l'opération, M. Millet a besoin de repos pour pratiquer l'incision d'une main sûre, ce repos qu'il espère trouver dans une trêve, la colonie ne le lui accordera pas, elle n'est pas exsangue au point de ne pas avoir la force de repousser la main de l'opérateur, elle continuera à se défendre, sans violence, mais avec énergie.

Les élections du 22 mars dernier ont donné lieu à divers incidents qui, quoique sans portée, ne démontrent pas moins avec quelle rage les membres du comité républicain tenaient à faire passer leurs candidats. Signalons en passant, le zèle intempêtif d'un sieur Allemand, qui se démenait au contrôle comme un diable dans un bénitier. Ce monsieur, croyant sans doute, que seul, il avait le droit de faire de la propagande électorale, s'est permis de faire de bruyantes observations à quelques électeurs qui causaient entre eux, leur disant qu'ils ne devaient pas se mêler de ce qui ne les regardait pas et comme ils n'avaient pas l'air de faire cas de ses observations, il est allé se plaindre au directeur de la Dépêche.

Nous ne voyons nullement ce qui poussait ce monsieur à agir ainsi; peut-être l'appât de

quelque emploi qu'on lui aurait promis, car il ne pouvait avoir aucun autre intérêt. Il n'est pas négociant car on ne lui connaît aucun commerce; nous croyons savoir qu'il a été, ces temps derniers, fournisseur de viande du 4^e chasseurs d'Afrique mais qu'il n'a même pu exécuter ses engagements jusqu'au bout.

En sa qualité de préposé des fourrages à La Manouba, il aurait mieux fait de se tenir tranquille au lieu de se mêler de choses dans lesquelles il ne comprenait absolument rien.

Chacun son métier, les vaches seront bien gardées.

M. Dybowski

M. Dybowski, notre nouveau directeur de l'Agriculture et du Commerce, est ici depuis quelques jours.

Nous réitérons nos souhaits de bienvenue à l'illustre explorateur, qui, si nous en croyons les titres antérieurs, doit être un agronome distingué.

Ancien élève de Grignon, il sortit de l'école avec le titre d'ingénieur agronome.

Il resta quelques années comme élève des hautes études au Muséum.

Il rentra à Grignon comme maître de conférences où il resta jusqu'en 1891.

Entre temps il a fait deux voyages agricoles au Sahara et deux au Congo.

Il était, au moment où le Gouvernement l'a envoyé en Tunisie, professeur de culture à l'Institut National Agronomique.

Ce sont là, croyons-nous, des titres suffisants à la haute mission qu'on vient de lui confier.

Le râtelier résidentiel — la Démocratie — (la salade et Dureau), commence à se raccourcir.

Ce morceau de journal ne comprend pas que nos lecteurs ne le comprennent pas; mais, ô susceptible Dureau! on ne comprend que ce qu'on lit et les lecteurs de la Petite Tunisie ne vont pas s'amuser à perdre leur temps à lire les élocubrations que votre esprit inquiet dépose le long des colonnes de votre demi-feuille.

Vous nous permettrez de vous rappeler ce que je vous ai déjà dit de vive voix, que nous ne vous assignerons pas en justice de paix ni en correctionnelle; et nous n'attendrons pas ni un mois ni des ordres pour nous croire visés, si telle est votre intention.

Ceci dit une bonne fois pour toutes.

C. V.

CONFÉRENCE DE M. MORÈS

Dimanche au soir, devant plus de deux mille personnes de toute nationalité, M. de Morès a fait la conférence annoncée.

Sa parole sèche, tranchante comme un coup de sabre, vibrante comme un commandement, a soulevé, à plusieurs reprises, les applaudissements de la salle.

Si les théories de M. Morès paraissent, au premier abord, un peu utopistes, elles n'en laisseront pas moins dans l'esprit des arabes une impression favorable aux principes d'alliance humanitaire avec les français.

Au moment où l'ambition rapace de l'Angleterre songe à faire d'autres conquêtes en Egypte, où un vent de guerre souffle sur tous les bords du Nil, l'Anglophobie du célèbre polémiste ne peut que trouver des adhérents et faire vibrer à l'unisson les fibres patriotiques de tout français.

M. de Morès a certainement raison d'espérer faire, par la charité, la conquête de l'intérieur de l'Afrique que n'ont pu encore accomplir les nombreuses expéditions faites contre les peuplades du désert.

Les vœux de tout cœur français accompagneront dans ce long et pénible voyage cet apôtre de l'alliance franco-islamique, cet intrépide explorateur.

Le Congrès pour l'avancement des sciences

Nous ne rendrons pas compte des différentes séances du Congrès ne pouvant y assister.

Il paraît que, par ordre résidentiel, le secrétaire local du susdit Congrès a oublié de faire le service de presse au journal d'opposition.

Il y a bien sur les indicateurs que le se-

crétaire se tiendra à la disposition des correspondants et rédacteurs des journaux locaux et autres, mais le résident n'a pas voulu que nous puissions nous dilater la rate, en allant entendre le marchand de crayons tout chamarré d'or et de décorations, tel Mangin sur le Pont-neuf, prononcer le discours d'ouverture.

Nous regrettons de n'avoir pu assister à cette assemblée de mercredi soir, car il paraît qu'on s'y est fort divertit, de voir M. Millet parader dans la veste neuve qu'il a remporté dimanche.

Ce serait grotesque, si ce n'était triste, de voir un homme que la Colonie a repoussé du pied, vouloir, quand même, la représenter devant nos compatriotes venus de France.

Echos Tunisiens

LESSIVE PHÉNIX

GRAND CAFÉ DE TUNIS
SERVICE A LA CARTE ET A PRIX FIXE

Messieurs Combes, ministre de l'Instruction Publique; Doumer, ministre des Finances; Roujon, directeur des Beaux-Arts, et Ballu architecte en chef des monuments historiques de l'Algérie, ont quitté Paris, mercredi 1^{er} avril, et s'embarqueront aujourd'hui pour Alger, sur le navire spécial affrété par la Compagnie Transatlantique à l'occasion de la XXII^e fête fédérale.

Le Ministre de l'Instruction Publique, MM. Roujon et Ballu, se rendront ensuite à Constantine, Timgad, Tébessa, et peut-être même à Tunis.

M. Fermé a été fait grand officier du Nicham Iftikhar

L'honorable ancien président du tribunal mixte doit certainement ne prier que fort juste l'octroi de cette décoration comme compensation à la flagrante injustice dont il a été victime.

Nous publierons assez prochainement l'histoire passablement amusante d'un policier, d'une montre chronomètre et de deux horizontales... rayées des registres des filles soumises, de par la haute protection de ce policier amateur de montres à bon marché.

Epatante, epatante, cette Tunisie!

Dans le compte-rendu de l'arrestation de M. Vial, substitut du procureur de la République, « l'Officieux » a commis une légère erreur. Le petit Italien, qui a rapporté plus tard le chapeau, ne suivait pas M. Vial, c'est au contraire M. Vial qui suivait le petit Italien.

Nous tenons à féliciter l'honorable membre du parquet de la précaution qu'il avait prise pour son argent et son remontoir en or.

GRAND CAFÉ GLACIER

ETABLISSEMENT FRANÇAIS

La Colonie ne manque jamais de manifester son antipathie au Résident et aux siens.

C'est ainsi que, dernièrement, une Société de gymnastique donnait une soirée à son bénéfice au Théâtre Français. Cette soirée a fait four parce que la « Gauloise » s'était mise sous le patronage du Résident et a, comme président, un membre enragé de l'ex-comité républicain d'actions, le pas plus sympathique Blanchet, avocat.

On nous annonce l'apparition prochaine d'un journal satyrique, demi-mondain, Le Karakous.

Le rédacteur en chef serait le Tralalalalala, traqueur de journalistes.

Nous allons rigoler, car il paraît qu'il publiera l'histoire intéressante de la tentative d'assassinat d'un policier par un arabe venant de Damiette ou de... Rosette.

La Soirée

Théâtre Municipal

M. Donchet, parti à peine il y a quinze jours pour constituer une troupe d'opérette et d'opéra-comique, est déjà de retour et doit donner sa première représentation demain samedi.

C'est avec un certain plaisir que nous avons vu dans le tableau de la troupe quelques artistes connues, aimées et fêtées du public tunisien.

Mlle Demalac, première chanteuse légère d'opéra-comique.

Mlle *Gilberte Andrée*, la toujours charmante et enlevante chanteuse d'opérette.
Mlle *Bertini* passe de la comédie dans l'opérette, nous sommes persuadés qu'elle sera aussi ravissante dans l'un comme dans l'autre genre.

SAMEDI 4 AVRIL
pour les débuts de la troupe d'opéra-comique
FAUST, opéra-comique en cinq actes
de Gounod

Folies-Bergère

M. Galano ne se contente pas de faire venir les premières étoiles de Paris, il fait encore dans son coquet établissement des réparations qui vont faire des Folies-Bergère un concert qui sera l'égal des plus grands établissements similaires de la Métropole.

Il fallait une troupe digne d'un tel cadre, la direction n'a pas reculé devant ce dernier sacrifice. Aussi a-t-elle engagé l'artiste choyé du public parisien et de celui des grandes capitales de la Russie, Moscou et St-Petersbourg. Nous avons nommé **LUCILE WRAÏM**, comédienne de toutes les revues de l'*Olympia*, de Paris.

Il n'a jamais été donné — et il ne sera peut-être jamais donné — au public tunisien, d'entendre pareille artiste.

Mlle **Lucile Wraïm** est la reine de l'élegance et du chic artistiques.

Débutera aussi sa charmante sœur **Lili Wraïm**, comique original, coquette à diction.

A débuté avec succès Mlle **Lucienne Vendée**, comique de genre, très bien dans son costume d'andalouse.

Triomphe toujours croissant des **Méphis-tos**, duettistes miniatures.

Comme la soirée donnée au Théâtre français au bénéfice de la *Gauloise* n'avait pas réussi, quelques membres actifs ont demandé à M. Galano de donner une soirée au bénéfice de la société. Il y aura donc samedi soir :

Grande Soirée suivie de Bal

pour subvenir aux frais des gymnastes partis à Alger.

CORRESPONDANCE

Notre chansonnette est un petit chef d'œuvre M. P. Lilas, mais à notre grand regret, nous ne pouvons la publier car nous serions poursuivis en diffamation par le corrupteur des électeurs.

BIBLIOGRAPHIE

SORCIÈRE

PAR ISABELLE KAISER

1 vol. 3 fr. 50 Librairie Académique Perrin & Co PARIS

Isabelle Kaiser nous a révélé son touchant génie dans *Ici-bas, Sous les étoiles, Patrie, Fatimé*, beautés poétiques écloses spontanément dans la solitude chère, sous les grands arbres ruisselants de verdure, au bord d'un lac enchanteur, quand le cœur violemment s'agitait sous l'influence d'une douleur mortelle ou d'un bonheur infini... L'auteur distingué vient de publier chez Perrin et Co une œuvre puissante, de haute envolée : *Sorcière* ! dont le succès grandit chaque jour et qui est la consécration d'un original talent dans le genre idéaliste imprégné de subtils parfums mystiques ! Il y a dans ce livre écrit avec le profond respect d'un art chéri une telle saveur, un tel amour du coin natal, une si sincère et si chaude expansion de l'âme que l'on s'abandonne inécessamment aux accents berceurs, tantôt plaintifs, souvent passionnés et toujours captivants de cette musique qui repose, qui reconforte...

Isabelle Kaiser, artiste géniale, poète « à la chevelure de lumière » a conquis de très fortes sympathies dans le monde littéraire : mais aussi, quelle tendresse, quel charme se dégage de tous ses ouvrages qu'illumine parfois une jeune mélancolie !

Hier c'était *Cœur de femme*, aujourd'hui *Sorcière* demain, ce sera *Héra* : nous pourrions souvent savourer cette prose superbe qu'Isabelle Kaiser divinise et nous en réjouissons d'avance.

Nous nous en voudrions de donner une analyse du sujet intéressant, instructif ainsi que l'auteur a développé avec une verve si étincelante et avec tant d'émotion. Nous nous bornons à recommander chaleureusement *Sorcière* à tous adeptes de la littérature saine, à tous ceux enfin qui, en notre époque de douleur et de décadence, cherchent à se retremper dans des idées généreuses, honnêtes et qui désirent trouver un peu de ce calme rare et bienfaisant au milieu des agitations fébriles de l'actuelle existence, ce tourbillon invincibles d'admiration folles et de passions inassouvis !

Jeune, courageuse, Isabelle Kaiser nous fera entendre longtemps encore ses chants harmonieux et sublimes car elle poursuit son idéal sans souci de la désespérance ou de la lassitude.

Nous la voyons avec une joie fière lever sa coupe d'or au banquet littéraire où, dès son enfance, l'ineffable muse l'a conviée.

Isabelle Kaiser ne s'arrête point en chemin : aussi, touchera-t-elle bientôt au but difficile ; l'immortelle gloire !

On peut se procurer *Sorcière* ! chez M. Brun, libraire à Tunis.

Tout le monde connaît l'œuvre si complète, si travaillée, si étudiée qui fait loi en la matière, qu'a publiée M. Sébaut : **Dictionnaire de la Législation Tunisienne**.

Il vient de paraître une nouvelle édition, de cet ouvrage si utile, notablement augmentée ; elle est en vente chez tous les libraires.

Tous les juristes tunisiens, et toutes les personnes soucieuses de leurs intérêts voudront avoir dans leur bibliothèque, ce recueil qui est à la législation tunisienne ce que le Dalloz est à la législation française.

HYGIÈNE DE LA TOILETTE

Les qualités désinfectantes, microbicides cicatrisantes qui ont valu au *Coaltar Saponine Le Beuf* son admission dans les Hôpitaux de la ville de Paris, le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions, lavages des nourrissons, soins de la bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.

Le flacon, 2 francs, les 6 flacons, 10 francs
Dans toutes les pharmacies
Se défier des contrefaçons
DÉPOT : PHARMACIE NÉE

Restaurant d'Athènes

GRAND ARRIVAGE de Vin de Samos
authentique) de provenance directe
Prix: 1 fr. 50 le litre. On porte à domicile
CHEZ M. PAPAYANNI
Rue de l'Eglise, 4, Tunis

Café-Restaurant de la Gare

à MAXULA-RHADÈS
Tenue par **Henry LEPAGNEY**, propriétaire
ETABLISSEMENT REMIS A NEUF
dans lequel on trouvera
le plus grand confortable

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

Bianchi et Cie
Spécialité de Fabrication de Briquettes
en agglomérés avec mâchefer
Constructions de Maisons dites économiques
SUR DEVIS ET A FORFAIT
Sur terrains situés avenue de Paris, appartenant à l'entreprise générale **BIANCHI ET C^{ie}** ou sur des terrains appartenant à des particuliers.
Facilités de Paiements
S'adresser au siège de la Société, route de la Goulette, près la porte de Bab-el Khadra.
(Bois-Colombes)

Quincaillerie Martz & Chaudron

PELLET & AZERM, Successeurs
AVENUE DE LA MARINE, TUNIS
— 0 —
Spécialité de Tuyaux caoutchouc avec et sans spirales fer, pour caves et arrosage
Tuyaux à gaz. — Caoutchoucs en feuilles pour
Clapets et Joints à vapeur
Cordes et Cartons d'Amiante
PRIX TRÈS RÉDUITS

Pharmacie du Croissant

10, RUE D'ESPAGNE. — TUNIS
en face le Marché
Fondée par **M. Larrouyat**
Pharmacien diplômé des Facultés de médecine et de pharmacie de Bordeaux et de Toulouse
Médicaments de premier choix. — Prix très modérés

PLUS DE CHEVAUX BLESSÉS

Guerison assurée de toutes les blessures des chevaux et autres animaux quelles que soient leur cause par l'emploi de l'**ONGUENT COSTE & BERNARD**.
PRIX DE LA BOITE : 3 FRANCS
S'adresser à **M. NERON**, dépositaire, 4, rue Saint-Charles, dans l'impression.
ON DEMANDE DES PLACIERS

Librairie-Papeterie D'AMICO

17, Avenue de France, 17. — TUNIS
FOURNITURES POUR BUREAUX
Articles de Dessin
SORTANTS DE LA MAISON A. W. FABER
CARTES DE LA RÉGENCE

Goûter le
CHOCOLAT DOURA
c'est l'adopter
2 FRANCS LE KILO
Dépôt : rue des Glacières, 10-23-29, Tunis

Denrées Coloniales
Epicerie de la Régence

Arrivages toutes les semaines de beurres et fromages
CONSERVES, SALAISONS
Liqueurs des 1^{res} marques
ATHANASIOU & C^{ie}
12, Rue d'Italie — TUNIS

Grand Café du Commerce

AVENUE DE FRANCE
Engagement de Propriétaire
PIERRE DUBAND, Successeur
Spécialité de Bières Françaises
(de MAXEVILLE (Meurthe-et-Moselle))
1^{ère} MÈRE BRUNE
TOUS LES LIQUEURS DE MARQUES

AL FLAMANT ROSE

M. BLANC, Naturaliste
Rue Al-Djazira (en face l'Hôtel de Paris) TUNIS
PELLETERIE ET PLUMES
NATURALISATION et TANNAGE
Préparation, Vente et Achat
DE TOUTES SORTES D'ANIMAUX
Oiseaux naturalisés et bruts pour Modes

FERRAGES DE LA PROVIDENCE

Marchienne-au-Pont (BELGIQUE)
Spécialité de poutrelles en fer et en acier de dimensions ; Fers marchands ; Cornières ; Colonnes en fonte moulées de toutes épaisseurs ; après croquis, Charpentes et ponts en fer et en acier.
Société se charge à des prix fort modérés d'effectuer les litages et autres travaux qu'on lui envoie les plans qui lui seraient adressés. Elle peut aussi se charger de l'exécution des plans après les dessins de maçon.
FERRAGES DE LA PROVIDENCE fabriquent tous les produits en Fer et en acier et ont à cœur de soigner les clients qui veulent bien lui confier ses affaires.
Agent pour la Tunisie : **J. FORTI**
— 44, Rue des Glacières — TUNIS

ARMES DE SAINT-ÉTIENNE

C. BOURY, armurier
5 — 23, Rue Al-Djazira. — TUNIS
BOURY a l'honneur d'informer le public qu'on trouvera dans ses magasins Djazira n° 23, un grand assortiment d'armes de toutes sortes de pesage les meilleures françaises et dans l'excellentes conditions.

Seule Maison Française
CONFISERIE-PÂTISSERIE
A. BOURRELLY, CONFISEUR
TUNIS. — 24, AVENUE DE FRANCE, 24. — TUNIS

GRAND ASSORTIMENT DE POISSONS D'AVRIL
Grands Choix d'œufs et Articles de Pâques
Spécialité de Dattes farcies aux pistaches — Colis-postaux pour tous pays

OUTILLAGE | TOURS | MACHINES
INDUSTRIEL et d'AMATEURS de tous systèmes à découper
SCIERIES alternatives, circulaires et à ruban, Mortaiseuses, Machines à Percer. — Outils de toutes sortes, Français, Anglais et Américains.
Pour MÉCANICIENS, MENUISIERS, TOURNEURS, etc. AMATEURS. — **BOITES D'OUTILS**
SCIERIE, BOIS, DESSINS et toutes fournitures pour le Découpage, la Tour, la Sculpture, etc.
Nouveaux TARIF-ALBUM 200 p. — 1,50 gravures) franco 0,50 c. **A. TIERSOT** 18, Rue des Gravilliers, PARIS
(MORS CONCOURS MEMBRE DU JURY aux Expositions de PARIS 1889-1891-1893-1895)

MATÉRIEL AGRICOLE ET INDUSTRIEL
Chemins de fer portatif Decauville

DEMANDEZ
LES
CATALOGUES
FABRIQUE DE NORIAS
de tous systèmes
Aristide ALLIEZ
CONSTRUCTEUR HARVAT S. G. D. G.
— MUSTAPHA ALGER —
Maison fondée en 1859
181002 à 18022, 1^{er} prix dans l'Exposition
Charrues, herses, scarificateurs, faucheuses, moissonneuses-lieuses, locomobiles, batteuses, etc.
Raymond VALENSI, ingénieur civil, Tunis

AU BON MARCHÉ
28 Rue d'Italie — Tunis
La maison connue jusqu'à ce jour sous le nom de *Nations Unies* vient de procéder à des agrandissements et créer un 2^e magasin où était tout dernièrement le *Nouveau Paris* lequel sera exclusivement consacré à la vente des **articles de ménage** en fer battu et émaillé du Comptoir de l'Est ; vannerie, brosse à ric, lampisterie, coutellerie, couverts, toile cirée, divers et articles de Paris
Le 1^{er} Magasin reste ce qu'il était avant, avec ses approvisionnements de faïence, porcelaine, verrerie, poterie à feu et *grès bleu d'Alsace* pour les salaisons et les conserves. Nous avons aussi les grands vases à fleurs, vases pour vases tibules, squares.
A l'occasion de l'ouverture, il sera soldé des articles émaillés un peu défranchés, à moitié prix ; des verres à pied à 1 50 la douzaine, des soucoupes de porcelaine à un sou et des tasses à 2 sous.

BOIS DU NORD

Madriers, Planchettes, Chevrons, Linteaux à toitures, Lattes à plafond
BAPTISTIN BRÉMOND
SCIERIE MÉCANIQUE. — MENUISERIE ET CHARPENTE
Avenue de la Marine, 1-2-3 et Rue de Belfort. — TUNIS

MAISON F. DUC

Hôtel-Restaurant Californie
44, Cours Belsunce — MARSEILLE
Service à la carte et à prix fixe
GIRAUD ET RICHARD, successeurs

Au Cadran Universel

Charles Klothe. — Riche assortiment en horlogerie, bijouterie, joaillerie et orfèvrerie pour étrennes et cadeaux de noces.
MONTRES RÉGULADOR

QUINQUINA VINCENT

(Marque déposée)
Vente des Vins de l'Archevêché de Garthage (GROS ET DÉTAIL)
Expéditions par Caisses et par Futs dans tous les pays
On expédie par colis postaux dans toute la France du *Vin Mascat de l'Archevêché de Carthage*.
S'adresser à **M. H. VINCENT**, négociant en vins, 7, rue du Soudan, près de la Gare française. — TUNIS.

René Delarue

14, Rue d'Espagne, Tunis
VINS DE TUNISIE GARANTIS NATURELS
Eaux-de-Vie de Vin et de Marc
VINS DE FRANCE
fins, demi-fins, ordinaires
RHUM SAINTE-LUCIE EXTRA
CHAMPAGNE BRYART

Le gérant : **U. CROUZET**.
Tunis — Imp. BRIGOL, rue Es-sadikia 14

Matériaux de Construction

A. DE PARADE

20 rue d'Espagne, TUNIS

Fabricant de Chaux, Briques et Plâtre

Demandez le dernier Prix-Courant. - Grande baisse de prix sur tous les articles.

Restaurant de Bourgogne

9, Rue Al-Djazira

Cuisine Bourgeoise

REPAS A LA CARTE

Pensions à des prix très modérés

Chambres Meublées

Boulangerie Viennoise

8, Boulevard de Paris

Ferdinand HEINRICH

SPÉCIALITÉ DE PAINS VIENNOIS

Croissants au Beurre

Petits pains pour Restaurants et Hôtels ON PORTE A DOMICILE

Grande Boulangerie

et Pâtisserie Anglaise

Wagner et Albrecht

24, Rue d'Italie, 24

et rue de la Commission, 8 - TUNIS

Brioches. - Croissants. - Petits Pains pour thé et café. - Bonbons. - Gâteaux. - Tartes. - Desserts, etc.

Pains de luxe et de ménage. - Spécialité de Pains anglais. - Biscuits. - Pâtés fins. - Vins fins et liqueurs de premier choix. - Petits fours. - Fournitures pour soirées, Baptêmes, Mariages et Bals.

Banque de Tunisie

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital 8 millions de francs

Siège social à Tunis

OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Encaissements et Recouvrements. - Avances sur prêts, sur la marchandise et sur hypothèques immobilières ou maritimes. - Dépôts à vue et à échéances fixes. - Garde de titres au payement et escompte de coupons. Reports. - Cessions de bourse au comptant et à terme sur tous les marchés européens. - Emission de chèques et de lettres de crédit sur tous pays. SOUSCRIPTIONS - EMISSIONS

Compagnie Algérienne

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital 15 MILLIONS entièrement versés

Comptoir de Tunis

Avenue de France

Escompte, recouvrements, avances sur titres et marchandises, chèques et lettres de crédit sur tous pays, encaissements de coupons, ventes, achat sur garde de titres.

Intérêt bonifié aux déposants de fonds 2 0/0 - Bons de caisse, tous trois ans et deux ans 3 0/0; tous à un an et quatre ans, 3 1/2 0/0; bons à cinq ans, 4 0/0

5 Médailles d'Or - Grand Diplôme d'honneur, Paris 1889

Demange Frères & Aïtho

Propriétaires-Industriels

PAU, SOUSSE, BORDEAUX

HUILES D'OLIVE DE TUNISIE

Garantie pure de tout mélange

EXPÉDITION EN COLIS POSTAUX DE 5 KILOS en Tunisie, Algérie, Corse, France et à l'étranger.

Livraison à domicile en estagnon de 5, 10, 15, 20 et 25 KIL.

S'adresser pour toutes les Commandes à M. PAUL NADAL, représentant pour la Tunisie, 40, Rue d'Italie. - TUNIS.

Envoi franco d'échantillons sur demande

Domaine P. Potin

CHAUX

HYDRAULIQUE

et Ciments

Dépôt: rue du Portugal

GRANDE ÉPICERIE ORIENTALE

AIMÉ EYRIÈS

TUNIS - 24, Rue d'Italie 24 - TUNIS

MAISON FRANÇAISE

La plus ancienne de Tunis, se recommandant par la finesse de ses produits

PAR TOUS LES COURRIERS

GRAND ARRIVAGE DE FROMAGES ET BEURRE FRAIS

MAISON DE GROS ET DE DÉTAIL

ENTREPRISE DE PEINTURE

A. CASTEL

TUNIS. - 25, rue d'Italie, 25. - TUNIS

Dorure sur verre. - Enseignes imitation émail

ARMOIRES & MÉDAILLES. - VENTE DE COULEURS & VERNIS

ÉPICERIE ET COMESTIBLES

GROS DOURA Frère

Entrepôts: rue des Glaciers

Succursales: Rue de Z...

Dépôts coloniaux; Légumes secs; Conserves France et de Suisse; Semoules et Farines; Liqueurs ordinaires et des premières marques

AUX CISEAUX D'OR

Fabrique générale d'instruments et d'appareils de Chirurgie et de Médecine

Fabrique de Coutellerie en tous genres. - ET D'APPAREILS ORTHOPÉDIQUE

Maison de Confiance

L. THIERS, coutelier, bandagiste, orthopédiste

TUNIS. 26, Rue Al-Djazira, 26. - TUNIS

Instruments de chirurgie et pour vétérinaire; fûts, coutellerie fine, coutellerie de table, canifs, sécateurs, greffoirs, pique-vins, rasoirs, ciseaux, tondeuses humaines, tondeuses pour chevaux, tondeuses pour chiens, moutons, etc. Outils pour bouchers, charcutiers, cuisiniers, etc. Bandages pour toutes hernies, ceintures hygiéniques et en peau de chien, gouttières, membres artificiels, béquilles, articles de voyage, Urinoirs, irrigateurs, injecteurs, sondes, pulvérisateurs, ceintures-ventrières, articles d'allaitement et d'hygiène, etc. Réparations et aiguisage en tous genres. Maison recommandée par ses articles supérieurs en qualité et solidité

MAISON P ERRE AUVIN TUNIS

Marbres bruts et ouvrés

Importation directe des grandes carrières de France, Grèce et Italie

CHEMINEES DEPUIS 1

Articles de fumisterie, carrelages, escaliers

Bureaux et magasins: 7, Rue

Vastes Entrepôts: Rue d

N. B. - Des ouvriers spéciaux sont attachés à ces travaux.

CRÈMERIE FRANÇAISE

Epicerie fine. - Produits de choix et de premières provenances

REBOURGÉ

TUNIS - 5, Rue d'Italie,

MAISON SPÉCIALE

Beurres extra-fins

Fromages d'origine

PRIX MODÉRÉS

LE MONDE

Cie Française d'Assurances sur la Vie

SIÈGE SOCIAL: PARIS, 46, rue

SOUS LE CONTROLE



La Cie Le Monde opère à primes fixes et les locataires à primes variables. Elle assure conjointement les propriétés mobilières et immobilières, les locataires à primes fixes et les domestiques des assurés. Les polices de la Compagnie Le Monde sont acceptées par Le Crédit Foncier de France.

S'adresser pour tous renseignements à M. G. ATTIA, agent général et inspecteur de la Cie à Tunis, 25, Avenue de Paris.

"L'AFRIQUE FRANÇAISE"

Compagnie anonyme algérienne et tunisienne d'assurances à primes fixes contre l'incendie et les accidents

Capital: UN MILLION

Siège social: BOULEVARD DE LA RÉPUBLIQUE, 23 - Alger

Incendies Accidents

propriétés mobilières et immobilières Collectives pour chantiers, travaux agricoles, sapeurs-pompiers

RÉCOLTES SUR PIED Individuelles, chevaux et voitures

en gerbes et en meules bris de glaces

S'adresser à M. Solhaune, agent général à Tunis, rue de la Poste, 7, et à M. Perrucca, agent général à Soussse.

"LE PHÉNIX"

COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCES

CONTRE L'INCENDIE ET LA VIE

SIÈGE SOCIAL: 33, rue Lafayette. - PARIS

Agent général pour la Tunisie:

M. Ch. BAUDOT, 15, rue d'Italie. - TUNIS

PRINCIPALES SOUS-AGENCES:

MM. NESTLER aîné, à Soussse; PAGLIARELLO, à Sfax; PAYRON, à Gabès; WAROQUIER, à Méhdia; SAVON FRÈRES, à Bizerte; PHILIPPE SANGÈS, à La Goulette, Kram et environs; GREIL, à Medjez-el-Bab; LORTIOT, à Souk-el-Arba; GUIÉNOT, à Ghardimaou et Lévy, à Kairouan.

Demandez Partout

LE KINA BELLOT

ABSINTHE ET AMER CONILH

BELLOT, Distillateur à Tunis

Dépôt général des eaux minérales de VICHY

des liqueurs fines de la maison Lavaine et Cie et du champagne Montebello.

A. GAUVAIN

Dépositaire de la Maison "Saint Frères"

TUNIS. - RUE D'ESPAGNE, 22

Toiles à voiles et galvanisées - Tentes et Tapis - Rideaux - Toiles et Sacs - Moquettes - Chemises - Gilets de chasse - Espadrilles - Sangles, Septain - Cordages et Ficelles.

Crédit Foncier et Agricole d'Algérie

Société anonyme - Capital 30 millions

SUCCESSALE DE TUNIS 8, rue Es-Sadikia, 8

Escompte, reconvements, ordres de Bourse, avances sur titres

encaissement de coupons, chèques et lettres de crédit.

Dépôts à vue et à échéance fixe:

A vue 2% - 6 mois 2 1/2 - 1 an 3%

TRANSIT INTERNATIONAL

P. Dana & Foubert

TUNIS. - 12, RUE ES-SADIKIA, 12. - TUNIS

Correspondant Spécial du Bureau Auxiliaire des Chemins de Fer de Marseille

GONDRAND FRÈRES, agents

Embarquements. - Débarquements. - Service des Bagages aux arrivées et départs des paquebots.

Un agent portant les insignes GONDRAND FRÈRES est en permanence à la salle des douanes.

Magasin de dépôt. - Opérations en douane. - Avances sur marchandises. - Camionnage pour la ville et la campagne. - Déménagements.

TARIFS MODÉRÉS ET AGRÉÉS PAR LES ADMINISTRATIONS LOCALES

(La maison délivre des billets circulaires sur tous les réseaux de chemins de fer.)

Un emballer de Paris est attaché à l'Agence

CIE DE NAVIGATION MIXTE

Cie TOUACHE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 6,730,500 FRANCS

Service postal Français

AGENCE DE TUNIS

Services réguliers à grande vitesse entre la France et la Tunisie

Transports des passagers, des marchandises et des dépêches

DÉPART tous les jeudis, à 5 h. soir de MARSEILLE pour TUNIS

- tous les mardis à 4 h. du soir de TUNIS pour MARSEILLE

- tous les dimanches à 4 h. du soir de TUNIS pour SOUSSE, MONASTIR, MEHDIA, Sfax, GABÈS et DJERBA

Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, rue d'Allemagne

L'Agent, J. B. PÉDELUPÉ.

Comptoir National d'Escompte de Paris

SOCIÉTÉ ANONYME

au capital de 100.000.000 de francs

AGENCE DE TUNIS

Th. PROUST*, directeur

Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouvertures de crédit, ordres de Bourse, dépôts de titres, souscriptions et opérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyages, etc., etc.

Dépôts à vue et à échéances fixes

A vue..... 2% A 3 ans..... 3 1/2%

A 1 an..... 2 1/2% A 4 ans et au-delà..... 4%

A 2 ans..... 3%

Location de coffres-forts

Des coffres-forts et compartiments de coffres-forts sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriété, etc.

Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre les risques de vol et d'incendie.

Compagnie Générale Transatlantique

SERVICES POSTAUX A GRANDE VITESSE

Ligne hebdomadaire Marseille-Tunis-Malte-Tunis-Marseille

Départ de Marseille..... Vendredi à 4 heures soir

Arrivée à Tunis..... Dimanche à 5 heures m.

Départ de Tunis pour Malte..... Lundi à 9 h. 30 matin.

Arrivée à Malte..... Lundi à 5 h. soir.

Départ de Malte pour Tunis..... Mardi à 11 matin.

Arrivée à Tunis..... Mercredi à 3 h. 30 soir

Départ de Tunis pour Marseille..... Jeudi à 5 h. matin

Arrivée à Marseille..... Mercredi à 5 h. matin

Ligne hebdomadaire Marseille-Tunis-Sousse-Tunis-Marseille

Départ de Marseille..... Mercredi à 3 h. 30 soir

Arrivée à Tunis..... Jeudi à 3 h. 30

Départ de Sousse pour Tunis..... Jeudi à 5 h. soir.

Arrivée à Tunis..... Vendredi à 5 h. matin.

Départ de Tunis pour Marseille..... Samedi à 3 h. 30.

Arrivée à Marseille..... Lundi à 5 h. matin.

Prix des Places:

1^{re} classe, 100 fr. 2^e cl. 70 fr., 3^e cl. 30 fr. 4^e cl. 15 fr. nourriture comprise

AVIS IMPORTANT

MM. les voyageurs sont instamment priés de retirer leurs billets de passage à Tunis.

L'enregistrement des bagages a lieu à Tunis-Port et cesse une heure avant celle fixée pour le départ.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence de la Compagnie Générale Transatlantique, 3, rue Es-Sadikia.